

« Identités numériques et gestion des identités (IDm) »

Enquête du CTIE, été 2012 auprès des cantons au sujet de :

Résultats de l'enquête auprès des cantons au sujet des identités numériques

1. Observations générales concernant l'enquête

Les résultats de l'enquête datent de l'été 2012, ils sont à considérer avec prudence puisqu'ils reflètent la situation au moment de l'évaluation dans un domaine en constante évolution.

Suite aux échanges qui ont eu lieu avec les cantons, nous observons que les compétences dans le domaine des identités numériques sont du ressort de différentes unités administratives selon les cantons (direction des finances, service informatique, direction de l'enseignement...) et que, dans certains cas, l'unité responsable n'a pas pu être clairement identifiée. Les personnes interrogées ont répondu en fonction de leur champ d'action spécifique, c'est pourquoi plusieurs personnes ont parfois été impliquées (par exemple la personne qui a répondu à la partie A était différente de celle qui a répondu à la partie B). et, faute d'informations, certaines parties de l'enquête sont restées sans réponse.

La complexité du thème abordé exige que des définitions communes pour les termes utilisés soient, à l'avenir, établies afin d'avoir une même compréhension et d'éviter tout malentendu. Selon les réponses recueillies, la solution de gestion des identités choisie devra répondre aux différents besoins et attentes (élèves, corps enseignant, administration scolaire, LMS, plans d'études PER/LP21...) en fonction des groupes cibles. Dans cette optique, il est important de pouvoir démontrer que l'apport d'une solution ID pourrait générer une plus-value.

Relevons que les questions en lien avec les identités numériques sont abordées de manière différente en fonction du degré scolaire concerné. Le rapport n'a toutefois pas pris en compte les différences en fonction des degrés scolaires et cette question reste pour l'instant ouverte.

2. Résultats principaux

Le thème de l'identité numérique est considéré comme important voire très important pour la majorité des cantons. Une majorité d'entre eux ont en effet déjà introduit des solutions de gestion d'identité ou planifié leurs introductions, ce qui montre qu'il s'agit bien d'une thématique pertinente.

Une coordination nationale est souhaitée, cependant beaucoup de cantons visent une solution régionale coordonnée à l'échelon national, disposant éventuellement d'une interopérabilité au niveau national. Il reste toutefois à préciser si une solution peut être constituée de plusieurs systèmes indépendants coordonnés à l'échelon cantonal ou régional ou d'un seul système à l'échelon national. Cette question a obtenu des réponses variées, même si l'idée d'une solution nationale a été mentionnée plusieurs fois.

L'intérêt d'une solution de gestion des identités numériques est surtout déterminant dans les domaines qui touchent la « sécurité » et le « confort d'utilisation ». Dans le domaine « sécurité », l'atout majeur est principalement lié à la protection des données et à la gestion des accès tant des systèmes que des données, à un confort d'utilisation supérieur et à la gestion mieux sécurisée des identités des utilisateurs. De manière générale, on s'attend à ce que la mise en place d'un système d'authentification unique (Single Sign On SSO) renforce la sécurité du système.

3. Observations

1. La répartition des compétences cantonales entre les différentes unités administratives concernant le thème doit être identifiée clairement, afin de déterminer qui sont les interlocuteurs pouvant répondre aux questions techniques et ceux pouvant répondre aux aspects de la politique de la formation.
2. Au niveau de la terminologie une définition commune s'impose afin de disposer d'une même compréhension et d'éviter tout malentendu.
3. La solution de gestion des identités choisie doit répondre aux différents besoins et attentes en fonction des groupes cibles et des degrés scolaires. Dans cette optique, il est important de pouvoir démontrer quelles sont les points forts et les points faibles des différentes fonctionnalités des solutions afin de faciliter le choix en fonction des degrés scolaires.

4. Une majorité des cantons ont déjà introduit des solutions de gestion d'identité ou planifie leurs introductions, ils sont donc intéressés par une coordination nationale, ce qui implique une fédération (des identités). Il convient d'évaluer les possibilités offertes, à l'échelon national, aux cantons qui ne disposent pas de solution de gestion des identités.
5. L'enquête avait pas pour but d'identifier quels sont les besoins dans le domaine de la politique de la formation ni les critères requis ; ces questions doivent être traitées dans un autre cadre.

4. Prochaines étapes

Le CTIE se penchera prochainement sur les observations mentionnées ci-dessus.

Il informera notamment la Conférence des secrétaires généraux de l'instruction publique (CSSG) et le comité de direction de la CDIP, lors de l'une de ses retraites, des résultats de l'enquête et essaiera d'identifier avec eux de manière sûre et efficace qui dispose, dans les cantons, des compétences concernant la gestion des identités. Le CTIE élabore un vocabulaire avec les terminologies de base dans les trois langues nationales en collaboration avec des experts. Il cherche des experts pour définir, en coopération avec le CTIE, les besoins et les attentes de l'ensemble des acteurs concernés (selon les niveaux scolaires et leurs fonctions) afin de déterminer dans quel cadre le travail de fédération peut s'organiser. Quant aux cantons ne disposant pas encore de solutions de gestion d'identités, le CTIE examine comment leur proposer une offre respectant les exigences minimales.

Afin de disposer des prérequis nécessaires en matière de politique éducative dans le domaine de la fédération des identités à l'échelon national, le CTIE va poursuivre les échanges afin de déterminer les critères et les bases permettant d'aboutir à une fédération des identités numériques dans l'éducation. Le CTIE identifiera les parties prenantes, leaders d'opinion et groupes d'intérêts, et établira un groupe national d'experts en matière de fédération des identités numériques et développera un plan d'action (stratégie, définition de standards et des terminologies, accords de coopération, concept et planification de la mise en œuvre).

5. Remarques générales

- Les chiffres % se réfèrent aux cantons ayant participé (sans les trois cantons qui n'ont pas participé à l'enquête)
- La BKZ (parce que ce n'est pas un canton) et le Liechtenstein n'ont pas été inclus dans l'évaluation. Bien que le Liechtenstein dispose d'une solution depuis 2003, il était toutefois intéressé aux résultats.
- Un canton a rendu deux versions : une pour le niveau primaire et secondaire I et une pour le niveau secondaire II.
- Logique : Il n'aurait logiquement pas dû être possible de répondre à certaines questions en fonction de réponses données plus haut dans l'enquête cependant, le formulaire online le permettait. Il en résulte des réponses parfois contradictoires.
- Le questionnaire n'a parfois pas été rempli de manière exhaustive et un grand nombre de questions permettait une sélection multiple de sorte que la somme des réponses partielles ne correspond pas forcément à la somme des participants.
- Dans la partie A 100 % = 24, Dans la partie B 100 % = 15

6. Résumé des résultats de l'enquête

- 23 cantons ont participé à l'enquête et un canton a rendu deux versions (1x primaire et secondaire I, 1x secondaire II). Dans la moitié des cantons il existe un service qui coordonne la planification et la mise en œuvre de la gestion des identités numériques.
- Le sujet « identité numérique et gestion des identités » est considéré comme très important par 9 cantons, comme important par 8 cantons et comme peu important par 2 cantons.
- Dans 8 cantons, la gestion des identités est déjà introduite et dans 10 cantons, elle est en cours d'introduction. 15 des 18 cantons ont donné des informations concernant leur système dans la partie B de l'enquête.
- L'identité numérique est prise en considération principalement pour les responsables d'établissement et pour les enseignantes et enseignants.

- 63 % des cantons s'expriment en faveur d'un développement d'une solution de gestion d'identités numériques à l'échelon national.
- Concernant l'exploitation, 63 % des cantons considèrent que les institutions cantonales sont aptes à gérer les identités numériques de leur canton, alors que 54 % sont aussi favorable à une exploitation effectuée au niveau national. Parmi les cantons qui se sont exprimés, 8 cantons étaient ouverts tant pour une exploitation gérée à l'échelon cantonal que national.
- Les aspects les plus importants d'une gestion des identités numériques sont: « protection et contrôle d'accès supérieurs pour les systèmes et les données », « confort d'utilisation supérieur grâce à l'authentification unique (Single Sign On SSO) » et à la « manipulation des identités des utilisateurs plus sécurisée ».
- La nécessité de standards ouverts et de solutions qui fédèrent les cantons est plusieurs fois soulignée, notamment en référence au Projet fédéral B2.06 IAM <http://www.egov.ch/umsetzung/00847/index.html?lang=fr> (Services d'identification et de gestion des droits d'accès, plan d'action 2012). Ce projet a été réalisé à l'aide de solutions cantonales existantes qui visent l'interopérabilité.
- 19 cantons sont intéressés à une collaboration.
- La plupart des cantons mentionnent que leur principal objectif est de disposer d'une authentification unique (Single Sign On SSO) grâce à la gestion des identités. Ils visent également une protection et une sécurité accrue, une administration plus efficace et un travail de maintenance réduit.
- 80 % des cantons attribuent une identité numérique aux responsables d'établissement, 67 % aux enseignantes et enseignants et 47 % aux élèves.
- Quant aux solutions ou plateformes de gestion des identités numériques, 33 % représentants des unités administratives ayant répondu ont recours à un développement propre, 40 % utilisent une solution d'un fournisseur.
- Environ 47 % des représentants des unités administratives ayant répondu ont déjà réalisé une fédération.

7. Détails de l'enquête

7.1 Questions par rapport à la participation et A1.3, A 2.1, A2.2 avec partie B

participation	pas de participation	A 1.3 Existe-t-il dans votre canton une unité administrative qui coordonne la planification et la mise en œuvre de la gestion des identités ?	A 2.1 Comment estimez-vous l'importance du thème « identité numérique et gestion des identités » ?	A 2.2 Est-ce que la gestion des identités se pratique déjà dans votre canton ?	avec partie B
24 (1 canton avec 2 versions)	3	11 oui 11 non	9 très important 8 important 2 peu important	10 la gestion des identités est en projet 8 oui 6 non	15

23 cantons ont participé à l'enquête et un canton a rendu deux versions (1x primaire et secondaire I, 1x secondaire II). Dans la moitié des cantons il existe un service qui coordonne la planification et la mise en œuvre de la gestion des identités numériques. Le sujet « identité numérique et gestion des identités » est considéré comme très important par 9 cantons, comme important par 8 cantons et comme peu important par 2 cantons.

Dans 8 cantons, la gestion des identités est déjà introduite et dans 10 cantons, elle est en cours d'introduction. 15 des 18 cantons ont donné des informations concernant leur système dans la partie B de l'enquête.

L'identité numérique est prise en considération principalement pour les responsables d'établissement et pour les enseignantes et enseignants.

7.2 Question A3.4 Une solution de gestion des identités devrait être développée au niveau (sélection multiple possible)

	national	de la région linguistique	intercantonal	cantonal	local
Nombre des cantons ayant sélectionné cette option	15	1	3	9	0
% des cantons ayant sélectionné cette option	63	4	13	38	0

63 % des cantons s'expriment en faveur d'un développement d'une solution de gestion d'identités numériques à l'échelon national.

7.3 Question A3.5 Une solution de gestion des identités devrait être exploitée par (élection multiple possible)

	une institution nationale	des institutions par région linguistique	des institutions intercantionales	des institutions cantonales	des institutions locales	autres
Nombre des cantons ayant sélectionné cette option	13	1	4	15	3	5
% des cantons ayant sélectionné cette option	54	4	17	63	13	21

Concernant l'exploitation, 63 % des cantons considèrent que les institutions cantonales sont aptes à gérer les identités numériques de leur canton, alors que 54 % sont aussi favorable à une exploitation effectuée au niveau national. Parmi les cantons qui se sont exprimés, 8 cantons étaient ouverts tant pour une exploitation gérée à l'échelon cantonal que national.

7.4 Question A3.6 Quels aspects d'une gestion des identités vous importent particulièrement ? Dans la liste suivante, veuillez prioriser les caractéristiques possibles d'une solution de gestion des identités. (sélection multiple possible)

Priorités	protection et contrôle d'accès accrus pour les systèmes et les données	manipulation des identités des utilisateurs plus sécurisée	meilleure efficacité dans l'administration du système et des utilisateurs	consistance améliorée des données	confort d'utilisation supérieur grâce à l'authentification unique (Single Sign On SSO)	possibilité de fédérer et d'utiliser des services et fonctionnalités webs externes
1.	10	7	3	1	8	2
2.	2	3	4	0	7	3
3.	4	4	3	4	2	2
4.	2	4	2	3	2	3
5.	0	0	7	2	1	3
6.	2	2	1	6	1	2

Remarque : Les chiffres se réfèrent à la somme des cantons ayant donné cette réponse. Certains cantons n'ont pas priorisé leur sélection, elles ont été comptées comme priorité 1. Certains cantons n'ont priorisé que certains aspects.

Les aspects les plus importants d'une gestion des identités numériques sont: « protection et contrôle d'accès supérieurs pour les systèmes et les données », « confort d'utilisation supérieur grâce à l'authentification unique (Single Sign On SSO) » et à la « manipulation des identités des utilisateurs plus sécurisée ».

7.5 Question A3.9 Qu'est-ce qui est encore important pour vous en matière de gestion des identités ?

La nécessité de standards ouverts et de solutions qui fédèrent les cantons est plusieurs fois soulignée, notamment en référence au Projet fédéral B2.06 IAM <http://www.egov.ch/umsetzung/00847/index.html?lang=fr> (Services d'identification et de gestion des droits d'accès, plan d'action 2012). Ce projet a été réalisé à l'aide de solutions cantonales existantes qui visent l'interopérabilité.

7.6 Question A3.10 Est-ce que votre canton est intéressé à une collaboration dans le domaine « identité numérique et gestion des identités » ?

19 cantons sont intéressés à une collaboration.

7.7 Question B1 Quels objectifs poursuivez-vous avec la gestion des identités ?

La plupart des cantons mentionnent que leur principal objectif est de disposer d'une authentification unique (Single Sign On SSO) grâce à la gestion des identités. Ils visent également une protection et une sécurité accrue, une administration plus efficace et un travail de maintenance réduit.

7.8 Question B3 Quels groupes de personnes ont/obtiennent une ID numérique ? (sélection multiple possible)

	responsables d'établissement	enseignant-e-s	élèves	autres
Nombre des cantons ayant sélectionné cette option	12	10	7	4
% des cantons ayant sélectionné cette option	80	67	47	27

80 % des cantons attribuent une identité numérique aux responsables d'établissement, 67 % aux enseignants et enseignantes et 47 % aux élèves.

7.9 Question B6 Quelle solution/platforme de gestion des identités employez-vous ? (sélection multiple possible)

	développement propre sur la base de	solution du fournisseur
Nombre des cantons ayant sélectionné cette option	5	6
% des cantons ayant sélectionné cette option	33	40

Sous A2.2 8 cantons ont déjà introduit une solution. Toutefois, selon les informations à disposition sous B6, 11 cantons ont déjà introduit une solution. Cette contradiction apparente s'explique par le fait que certains cantons ont donné des réponses à la fois sous « développement propre » et sous « solution du fournisseur » et que les parties A et B, dans certains cas, ont été remplies par différentes personnes ayant des informations ou des connaissances diverses.

Quant aux solutions ou plateformes de gestion des identités numériques, 33 % représentants des unités administratives ayant répondu ont recours à un développement propre, 40 % utilisent une solution d'un fournisseur.

7.10 Question B11 Avez-vous déjà réalisé une fédération ?

Environ 47 % des représentants des unités administratives ayant répondu ont déjà réalisé une fédération.

7.11 Corrélation entre différentes questions

Les résultats des questions A2.2, A3.4, A3.5 et B11 fournissent des indications supplémentaires mises en relation.

	A2.2 gestion des identités <u>en projet</u>	A2.2 gestion des identités <u>déjà introduite</u>	A3.4 gestion des identités devrait être <u>développée</u> au niveau national	A3.5 gestion des identités devrait être <u>exploitée</u> au niveau national	A3.5 gestion des identités devrait être <u>exploitée</u> au niveau cantonal	B11 fédération déjà réalisée
A2.2 gestion des identités <u>en projet</u>	10	0	6	6	8	2
A2.2 gestion des identités <u>déjà introduite</u>	-	8	6	5	5	5
A3.4 gestion des identités devrait être <u>développée</u> au niveau national	-	-	15	12	9	4
A3.5 gestion des identités devrait être <u>exploitée</u> au niveau national	-	-	-	13	5	3
A3.5 gestion des identités devrait être <u>exploitée</u> au niveau cantonal	-	-	-	-	15	6
B11 fédération déjà réalisée	-	-	-	-	-	7

Dans la grille ci-dessus, ne sont pris en compte que les cantons ayant coché simultanément les réponses de la colonne/ligne correspondante. Relevons les corrélations entre A2.2 & A3.4, A2.2 & B11, ainsi qu'entre A2.2 & A3.5 & B11.

Les cantons ayant déjà introduit une solution de gestion des identités ou étant en cours de planification s'expriment en faveur d'un développement d'une gestion des identités au niveau national. Quant à l'exploitation, ils prennent aussi en considération des solutions cantonales et ont en partie déjà réalisé des fédérations.